

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2024**

### **1. Défendre les intérêts des membres :**

- a) S'assurer de maintenir un lien et suivre les travaux du Comité Consultatif des retraités (CCR) concernant nos assurances collectives;
- b) Maintenir notre adhésion à l'Alliance des Associations de Retraités (AAR);
- c) Poursuivre la transmission des informations concernant le recours collectif /loi 126;
- d) Participer aux activités offertes par la Coalition pour la dignité des aînés. (CDA)

#### **Actions réalisées :**

Nous avons poursuivi nos interventions à chacun de ces éléments.

L'AQRDE ne siège plus au comité consultatif des retraités, et ce pour encore une année. Explication : Il y a plusieurs associations de retraités de l'Éducation et seulement deux peuvent siéger sur le CCR. Sachant qu'une rotation se fait aux deux ans, notre tour reviendra. Nous sommes tout de même assurés de recevoir toute l'information qui découle de ces rencontres. Et madame Line St-Cyr, coordonnatrice, nous garantit son soutien lorsque des membres posent des questions pointues relativement à leurs assurances.

La secrétaire du conseil d'administration, Denise LeFrançois, a assisté à toutes les rencontres du conseil d'administration de l'AAR. Pour l'Assemblée générale annuelle, elle fut accompagnée par Bernard Gagné, conseiller. Elle a aussi participé au « Rendez-vous du 8 mai 2024 – Maintien à domicile pour les aînés » organisé par la Coalition pour la dignité des aînés et à l'événement « La fierté de vieillir » portant sur le vieillissement actif au Québec, chapeauté par la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Mme Sonia Bélanger, le 31 mai dernier. Le fait à retenir de ces deux événements est que le gouvernement a inclus dans son plan d'action sur la politique gouvernementale « Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec » l'idée que les CLSC joueraient un rôle de premier plan dans le maintien à domicile des aînés. L'AAR et la CDA suivront attentivement le processus de mise en place de ce nouveau plan. Plusieurs actions s'arriment avec les demandes émises lors de Rendez-vous national du 8 mai. Même si tout « bouge » lentement, il est important de maintenir le dynamisme des rencontres par la représentation des retraités des différentes associations afin de s'assurer que les aînés incluant nos membres reçoivent les meilleurs services répondant à leurs besoins.

En raison de deux décisions de la Cour Suprême, l'une pour les retraités du secteur municipal et l'autre pour l'Association des cadres de la Société des casinos, nous devons garder espoir pour notre recours collectif relié à la loi 126. En effet, cette décision est encourageante pour nos retraités du RRPE, car la loi 126 qui a suspendu l'indexation de nos rentes, il y a maintenant six ans, est fortement inspirée de la loi 15. Ces deux lois, étant jumelles, l'optimisme est permis pour la suite des choses dans notre dossier. Cette décision donne des munitions à notre cause reliée à la loi 126. Pour la cause de la défense des droits menée par l'Association des cadres de la Société des casinos, il est maintenant confirmé que les cadres jouissent de la liberté d'association et peuvent invoquer les droits qui en découlent. C'est une bonne nouvelle pour notre dossier, où nous invoquons, au nom des cadres retraités, leur droit de négocier collectivement, issu de la liberté d'association.

Cependant, il est important de mentionner qu'il n'y a eu aucun avancement direct, concret et tangible dans nos démarches contre la loi 126 depuis janvier 2023.

### **2. Alimenter et tenir à jour le site Web de l'AQRDE.**

#### **Actions réalisées :**

Sylvain Caron, Denise Lefrançois et François Michel Bolduc ont suivi une formation afin de continuer à mettre à jour notre site WEB.

### **3. S'associer à une cause en lien avec l'éducation.**

#### **Actions réalisées :**

Clément Asselin a poursuivi le travail auprès des membres et a permis d'aider la Fondation Paul-Gérin-Lajoie pour le projet « Filles et éducation résilientes (FIERES) ». Le total amassé à l'AGA d'octobre 2023 est de 810 \$.

### **4. Former des groupes conseil au besoin.**

#### **Action réalisée :**

Nous n'avons pas eu le besoin de former des groupes conseil cette année.

### **5. Poursuivre nos actions concernant le recrutement des nouveaux membres en collaboration avec l'AQPDE.**

#### **Actions réalisées :**

D'abord, Marc Amyot et François Michel Bolduc ont été présents lors du congrès de l'AQPDE à Rivière-du-Loup en juin 2023. Ensuite, François Michel Bolduc a assisté à une partie d'une rencontre du conseil d'administration de l'AQPDE afin de présenter notre Association ainsi que ces grandes actions. Il a invité les présidents(es) des sections ainsi que les futurs(es) retraités(es) à se joindre aux déjeuners des sections en avril et mai 2024. 20 ont participé, la majorité venant de la Montérégie.

Nous avons 388 membres, ce qui correspond à une augmentation comparativement en juin 2023, qui stabilisait autour de 380 depuis quelques années.

### **6. Poursuivre l'information aux membres par notre journal « le Bulletin de liaison », les courriels et le site Web.**

#### **Actions réalisées :**

Nous avons poursuivi l'information grâce à deux parutions du « Bulletin de liaison » ainsi que par des courriels et enfin par la mise à jour de notre site WEB.

### **7. Favoriser la participation des membres aux activités de l'Association.**

#### **Actions réalisées :**

Nous avons récidivé pour une deuxième fois les activités « Golf et visite de Grosse-Île » cette année. 28 personnes sont venues à la croisière et 26 ont joué au golf. 66 personnes ont participé au souper. 13 de nos membres se sont inscrits seulement pour le souper cette année et une n'est venue que pour la croisière. Tout s'est bien déroulé et tous et toutes ont apprécié leur sortie.

L'Assemblée générale annuelle d'octobre 2023 a été réalisée en présentiel au Qualité Inn sur le boulevard Hamel. La journaliste Mylène Moisan a offert une conférence qui a été appréciée moyennement par les membres, car, malgré les besoins exprimés, celle-ci n'a pas tout à fait répondu à nos attentes.

Les déjeuners des sections ont eu lieu dans sept régions. Au total, 66 membres sur 388 ont participé aux déjeuners, ce qui correspond à une participation de 17 %. C'est le pourcentage habituel que nous connaissons lors des déjeuners depuis les dernières années. Quelques invités(es) se sont joints (es) aux groupes. Encore une fois, les gens ont pu partager leurs potins.

**Merci à vous tous chers membres pour votre participation à votre Association. L'an prochain des nouveautés vont s'ajouter à notre plan d'action afin d'avoir une plus grande variété d'actions et d'activités qui permettra de toucher encore plus vos intérêts.**

François Michel Bolduc, président